



N° 27 NOVEMBRE 2014

NCELLE

QUE CE SOIT CELLE DE L'INTELLIGENCE, INDISPENSABLE POUR COMPRENDRE CE QUE NOUS VIVONS OU SUBISSONS, OU CELLE DONT ON A BESOIN POUR ALLUMER LES FEUX DE LA COLÈRE OUAND ELLE SE FAIT NÉCESSAIRE.

SOMMAIRE

- Edito
- Les élu(e)s CGT rendent compte
- La démarche stratégique coûte que coûte Horaires des services : la DG presse le pas
- Comité Technique Local : les objectifs des élu(e)s de la CGT



Quand le Directeur Général découvre les contribuables...

Au mois de septembre, revenant du CFP de Pantin, le Directeur Général nous faisait part, dans un message publié sur Ulysse, de sa découverte hallucinante : « J'ai constaté l'afflux des usagers... »

Eh oui, les contribuables existent bien, en chair et en os, et sont nombreux, et même toujours aussi nombreux, à se présenter aux guichets de nos accueils.

Bien sûr, il y a ceux qui tapotant du fond de leurs bureaux sur leurs tablettes s'extasient sur la dématérialisation et ne comprennent pas, mais vraiment pas, que les contribuables continuent à venir se bousculer devant nos guichets.

Paraphrasant Bertolt BRECHT, ne serait-il pas temps, à ce stade, de dissoudre ces contribuables obtus et de les recréer à l'image de nos fins stratèges en dématérialisation ?

4 DECEMBRE 2014 TO SERVICE STATE OF THE PROPERTY OF THE PROPE

S'attaquer aux privilèges?

Les libéraux et socio-libéraux de tous poils et tous les médias à leur botte n'ont de cesse de dresser le profil de ceux dont les « privilèges » seraient à l'origine des déficits de l'Etat, des collectivités territoriales, de la Sécurité sociale, des caisses de retraite.... Pour eux, les privilégiés :

- ce sont les fonctionnaires hyper protégés et trop nombreux qui plombent les finances publiques.
- ce sont les chômeurs paresseux et trop bien indemnisés qui dégradent les comptes de l'UNEDIC.
- ce sont les salariés du secteur privé dont le coût du travail est exorbitant.
- ce sont les retraité(e)s qui vivent « trop bien » et mettent en danger les régimes de retraite.
- ce sont les enfants qui génèrent des dépenses insupportables pour la branche famille de la Sécu.
- ce sont les étrangers accusés de prendre « nos » emplois et de bénéficier de « nos » aides sociales.
- ce sont les pauvres qui se confortent dans un statut d'assistés et sont tous des fraudeurs potentiels.
- ce sont les jeunes qui ne veulent pas se contenter de l' avenir de précarité que leur propose le MEDEF.

En mettent ainsi en exergue les soi disant privilèges de telle ou telle catégorie de la population, leur objectif est d'opposer et de diviser toutes celles et ceux qui sont les victimes d'un système qui rend de plus en plus précaire la vie et le travail, étend la pauvreté et accroît les inégalités.

Et pendant qu'on invite celles et ceux qui ont le moins à se serrer la ceinture et à faire des sacrifices, de l'autre côté, l'argent public coule à flots :

- 172 milliards d'euros de fonds publics versés chaque année aux entreprises au titre des multiples dispositifs d'allègement de cotisations sociales et d'aide à l'emploi
- 41 milliards d'euros versés à l'horizon 2017 au titre du pacte de responsabilité,
- 5,2 milliards d'euros versés en 2013 au titre du crédit d'mpôt recherche et 16,4 milliards au titre du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Tout cet argent ne profite ni à l'emploi, ni à l'investissement ni aux salaires mais vient alimenter les profits et les fortunes d'une petite poignée de privilégiés. Ainsi, les entreprise cotées en Bourse ont versé 36,8 milliards d'euros de dividendes en 2013 à leurs actionnaires. Les fortunes cumulées des familles BETTENCOURT (27,6 milliards d'euros) et ARNAULT (26,8 milliards d'euros) représentent autant que ce que possèdent les 20 millions de français les moins aisés.

Oui, il y a des privilèges à faire tomber, en France et dans le monde, mais ce ne sont certainement pas ceux que gouvernants, patronat et presse bien pensante pointent du doigt.

COMITE d'HYGIENE, SECURITE et CONDITIONS DE TRAVAIL

Durant leur mandat, vos élu(e)s CGT du CHSCT ont eu à cœur de mener à bien les combats indispensables au bien-être personnel et professionnel de leurs collègues.

Dans certains domaines, la CGT est fière des résultats obtenus par le CHS CT.

En matière d'hygiène et de sécurité :

- recherche d'amiante/de plomb et protection appropriée lors de travaux pour détecter la présence de produits dangereux (CFP de Lagny sur Marne),
- fuites et infiltrations d'eau (CFP de Chelles & de Coulommiers),
- offres de formation proposées directement aux agents,
- fiches de recensement des violences subies par les collègues et le suivi post traumatiques,
- fiches de risques professionnels, mise en conformité de l'électricité,
- suivi des travaux et respect du métrage pour chaque agent en cas de restructuration et/ou déménagement (Recette des Finances à MEAUX, Trésoreries d'AVON & de FOINTAINEBLEAU, LOGNES,
- suivi des registres de l'ISST suite à ses visites,
- proposition de dépenses appropriées aux besoins des agents

Les conditions de travail :

- visites sur sites de vos élu(e)s CGT
- accompagnement du médecin de prévention lors de ses déplacements sur des problèmes spécifiques,
- chauffage (comme à MELUN),
- isolation,
- gestion du stress,
- prévention et suivi des tentatives de suicide,
- sécurité dans les parkings,
- sécurité dans les lieux de restauration (carrelage à FONTAINEBLEAU)
- enquêtes (la dernière portait sur les convocations de la médecine du travail concernant la surveillance médicale), TMS et autres maladies professionnelles,
- mise en conformité du guichet de l'accueil et de la caisse au sein du CFP de CLAYE SOUILLY suite à la visite et au rapport de l'ergonome ministériel.

Enfin, la CGT n'a eu de cesse de relancer la direction à chaque séance pour les travaux nécessaires à la Trésorerie de LA FERTE SOUS JOUARRE.

Notre opiniâtreté a certainement permis l'émergence d'une solution à venir....

Concernant les autres domaines encore en suspens, vos élu(e)s CGT combattront pour les voir aboutir lors de leur prochain mandat :

- Le ménage
- La réfection des centres non rénovés par la Direction depuis trop longtemps
- L'accessibilité des PMR (CFP, ascenseur et places de parking)
- Les exercices d'évacuation notamment dans les trésoreries de petite taille
- La mise en conformité des guichets d'accueil et de caisse avec les règles d'ergonomie

Vos élu(e)s CGT FINANCES
PUBLIQUES 77:
Karine DADOUCHE,
Patrice BAZIR, Luc RIMBAULT et
Hervé LE DALLIC

COMITE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

Le champ de compétence du CDAS comprend l'aide au logement, le soutien financier, des études (restauration, DUERP), des conférences (burn out), des spectacles pour grands (concerts, théâtre) comme pour les petits (arbre de Noël), des animations sportives (ODYSSEA),

La CGT FINANCES PUBLIQUES 77 toujours présente en nombre et en efficacité, est intervenue concernant le soutien aux agents en difficulté.

L'action de la La CGT FINANCES PUBLIQUES 77 a permis que les spectacles ne se produisent pas uniquement dans le sud 77 (Muzik'elles de MEAUX).

Elle se bat et continuera à se battre pour que les documents préparatoires soient fournis aux représentants du personnel 8 jours minimum avant les séances, comme c'est le cas pour les autres commissions (CTL, CAPL, CHSCT).

Durant ces 3 dernières années , les représentant(e)s de la CGT FINANCES PUBLIQUES 77 ont agi pour gagner ou maintenir des droits sociaux et mettront toutes leurs forces pour continuer leur mission au service des agents.

Vos représentant(e)s CGT FINANCES PUBLIQUES 77
Karine DADOUCHE, Edith BORUTA, Nelly DULYS,
Cécile GENESTIER, Patrice BAZIR

LES ELU(E)S DE LA CGT RENDENT COMPTE



COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES

Mutations, évaluation professionnelle, promotions, interventions individuelles... La CGT a toujours répondu présente dans les CAP et au quotidien comme avocat de la défense des intérêts collectifs et individuels des agents.

Les élu(e)s de la CGT ont défendu avec le même sérieux et professionnalisme tous les agents, syndiqués ou non, quel que soit leur grade ou leur filière d'origine.

Dans le cadre des CAPL, les élu(e)s de la CGT ont agi pour une défense active de vos droits.

AFFECTATION ET MUTATION

Dans ces domaines, les règles de gestion ont beaucoup changé avec la mise en place des RAN, la fin de l'ancienneté de la demande pour les agents de la filière gestion publique, les modifications des dates des mouvements nationaux. Ces règles sont encore appelées à évoluer.

Dans ce contexte, les élu(e)s de la CGT veillent à l'application avec équité et sans passedroit des règles en vigueur et s'opposent aux tentatives de réduction des droits des personnels à une mobilité géographique et fonctionnelle choisie.

AVANCEMENT ET PROMOTION

Les élu(e)s de la CGT revendiquent une carrière linéaire revalorisée avec un grade unique, le remplacement de la liste d'aptitude par un examen professionnel et luttent contre l'injustice et la subjectivité en matière de déroulement de carrière et de promotions.

EVALUATION PROFESSIONNELLE

Les élu(e)s CGT revendiquent le retour à une notation de carrière, fondée sur des critères objectifs et permettant de reconnaître réellement la valeur professionnelle des agents, sans mise en concurrence de ceux-ci. Ils s'opposent à toute tentative d'introduction d'une part de rémunération au mérite.

Les élu(e)s CGT 77 tiennent à vous remercier de la confiance que vous leur accordez. En matière d'évaluation professionnelle, 50 % des agents, toutes catégories confondues, qui ont fait appel ont confié leur dossier aux élu(e)s de la CGT . Il ny a pas de meilleure reconnaissance de notre travail, de notre combativité et de notre sérieux dans la préparation des dossiers et dans la force de conviction de nos interventions.

Vos élu(e)s CGT FINANCES PUBLIQUES 77: Michel MAITRE (cat C), Lucille PACHOT (cat C), Hervé LE DALLIC (cat B), Nathalie ETIENNE (cat B), Patrice BAZIR (cat B), Maria MARINHO (cat A)



A MEAUX, LA DEMARCHE STRATEGIQUE, COÛTE QUE COÛTE!

La DDFIP 77 s'entête à mettre en pratique sa démarche stratégique!

A MEAUX, Cité Administrative, son projet initial prévoyait de déménager les collègues :

de l'enregistrement (2ème étage) au SPF (1er étage),

du PELP du CDIF (4ème étage) à proximité du futur SIE (2éme étage).

du SIE MEAUX OUEST (3éme étage) au futur SIE (2éme étage), de la Cellule CPS du SIP MEAUX OUEST (3éme étage) à la cellule CSP du futur SIP (2éme étage),

du SIP MEAUX OUEST au futur SIP (3éme étage),

des secteurs fonciers du CDIF (4ème étage) à proximité du futur SIP (3éme étage).

du SIP MEAUX EST au futur SIP (3éme étage).

Durant les travaux, les collègues des 2 SIP actuels et ceux des 2 SIE actuels transitent dans les locaux de la salle de formation durant ...3 semaines. Les collègues de l'Enregistrement sont installés au rezde chaussée, derrière l'accueil, pour une certaine durée ...

A l'origine, le budget correspondant à ces travaux, devait également envelopper le déménagement des 40 collègues de la Rue des Cordeliers (BCR & Brigades de Vérifications) au 4ème étage (à la place des collègue des secteurs fonciers du CDI).

On peut penser que la direction avait tout prévu et que l'enveloppe budgétaire était à la hauteur de son ambition de chambouler tous les services ou presque (hormis la Recette des Finances, la Trésorerie Municipale, le PCE) ... Que nenni!

Mais, ça c'était avant ... Depuis, à l'initiative de la CGT, les collègues des brigades se sont mobilisés et la direction a annoncé le report de ce projet de déménagement.

Elle a également décidé, récemment, sans en informer les agents ni les Organisations Syndicales de reporter le déménagement des collègues du CDIF implantés au 4ème étage, ainsi que ceux de l'Enregistrement vers le SPF, et donc d'ajourner les travaux correspondants.

Il semble que ce soit pour raison budgétaire Pour beaucoup ce revirement s'apparente à de l'amateurisme. Ce qui le caractérise c'est l'entêtement à appliquer cette démarche stratégique, quelles qu'en soient les conséquences pour les agents !!

La direction impose sa démarche stratégique coûte que coûte !!!

Il nous faut rester vigilants .

La CGT FINANCES PUBLIQUES 77 continuera à se battre avec les agents et veillera à ce que les bonnes conditions de travail soient respectées pour tous.

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES : LA DG PRESSE LE PAS

Abordé lors du comité technique de réseau du 30/09/14, le thème de l'aménagement des horaires d'ouverture des services au public a trouvé sa traduction dans une note de la DG du 22 octobre.

Que dit cette note?

Les DDFIP peuvent, à compter du 1er janvier 2015, aménager les horaires d'ouverture des services dans le cadre suivant :

- 1) Les guichets des sites urbains (communes de plus de 10 000 habitants) pourront être ouverts au minimum 24 heures par semaine sur au moins 4 jours
- 2) Les guichets des autres sites seront ouverts au moins 16 heures par semaine
- 3) Les horaires d'ouverture pourront être « adaptées » pendant les périodes d'échéance (40 jours par an)
- 4) Les nouveaux horaires pourront être différents entre centres des finances publiques mais seront homogènes sur un même centre

La note prévoit une consultation informelle des agents et un vote en comité technique local.

La position de la CGT

La réduction des horaires d'ouverture constituera, sans aucun doute, un soulagement pour les agents qui assurent au quotidien l'accueil du public mais il faut être clairvoyant sur ce qu'elle signifie :

- elle est une conséquence logique de l'absence de moyens, notamment en terme d'emplois, mis au service de l'accueil du public
- elle marque un recul du service public
- elle ne règle pas, loin s'en faut, toutes les problématiques de l'accueil. On attend toujours, par exemple, des décisions concernant le caractère de plus en plus ubuesque de l'offre multicanaux de l'accueil à la DGFIP.
- elle s'inscrit dans un ensemble de dispositions qui visent à absorber les suppressions d'emplois et à justifier les fermetures de services (en particulier, les petites trésoreries)

Voilà pourquoi l'engagement d'un véritable cycle de discussions sur l'accueil du public, comme l'ont demandé toutes les organisations syndicales lors du Comité Technique de Réseau du 30 septembre, est plus que nécessaire.



PORTER LES REVENDICATIONS DES AGENTS, SE FAIRE L'ECHO DE LEURS LUTTES, TELS SONT ET SERONT LES OBJECTIFS DES ELU(E)S CGT AU CTL

Ce sont 13 CTL qui ont été convoqués depuis le 20 octobre 2011. Ils ont porté sur les suppressions d'emplois, la fusion des secteurs d'assiette dans les SIP, le déménagement des trésoreries (Avon, Fontainebleau et Pontault-Combault), le budget (la baisse du budget!) ou bien sur la formation professionnelle, les ponts naturels, les horaires d'ouverture des trésoreries, etc.



Lors de chaque comité, les représentants de la CGT finances publiques 77 ont résolument porté les revendications des personnels.

MISSIONS

En s'opposant fermement à la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques), à la MAP (Modernisation de l'Action Publique) et sa déclinaison pernicieuse, la démarche stratégique, la CGT finances publiques 77 a dénoncé la mise à mal des missions et du service public fiscal, comptable et foncier. Les représentants de la CGT ont également dénoncé la dégradation des conditions de travail des agents en condamnant, entre autres, la fusion des secteurs d'assiette dans les SIP, la fusion des SIE et SIP sur Melun et Meaux, les déménagements ou autres regroupements immobiliers des services du 77, l'absence de moyens mis au service de l'accueil du public.

CONDITIONS DE TRAVAIL

A maintes reprises, les représentants de la CGT ont alerté la direction sur la situation critique de certains services au regard des conditions de travail : agressions et incivilités subies par les agents d'accueil, effectif réduit à minima à la trésorerie de Saint-Fargeau-Ponthierry ou celle de Château-Landon, locaux vétustes de la Ferté sous Jouarre etc.

SERVICE PUBLIC Les représentants de la CGT ont contesté et voté contre les projets de l'administration, notamment les fusions et restructurations des services, qui ne sont que des procédés palliatifs; la création de postes étant la seule solution. Sur ce point, la CGT a refusé d'entériner avec l'administration les suppressions d'emplois et a boycotté 2 CTL. Le 16 janvier 2012 et le 13 janvier 2013, à l'appel de la CGT FINANCES PUBLIQUES 77, 100 puis 50 agents sont venus interpellés la direction à l'occasion des CTL sur les suppressions d'emplois.

FUSIONS RESTRUCTURATIONS

Les représentants de la CGT finances publiques 77 refusent toute cogestion avec l'administration. Ils agissent uniquement dans l'intérêt des personnels, du service public et veillent à la défense de notre statut.

La CGT vous a régulièrement rendu compte de son mandat. Vous trouverez ses déclarations liminaires et comptes rendus des CTL sur son site :

http://www.financespubliques.cgt.fr/77/



BULLETIN DE CONTACT OU D'ADHESION

J'adhère à la CGT (1) Je souhaite recevoir les informations de la CGT (1)

Nom:	Prénom :
Résidence :	Service :
Tel:	Adresse électronique :
Date :	
(1) rayer la mention inutile	

A remettre à un(e) correspondant(e) de la CGT sur votre site

L'ETINCELLE Nº27 - Page 4 - NOVEMBRE 2014